



Opération Ticket d'Or

Termes et Conditions

1. Objet de l'offre

Dans le cadre du lancement de la nouvelle Gamme Jabra Engage, Jabra met en jeu 10 tickets d'or, permettant au revendeur de se faire rembourser tout ou partie de sa commande produits Jabra Engage. Pour toute commande de micro-casques de la gamme Jabra Engage 65/75, mono, stéréo ou convertible, pendant la période de l'opération, le revendeur reçoit dans un délai de 10 jours ouvrés au plus tard une tablette de chocolat Engage Bar dans laquelle peut se trouver un ticket d'or.

2. Eligibilité

Offre réservée aux revendeurs Jabra agréés « Authorized » ou « Premium » en France métropolitaine au 11.04.2018. Achats effectués via les distributeurs agréés, ayant accepté de participer à l'opération. Veuillez contacter votre distributeur ou votre représentant Jabra pour connaître la liste des distributeurs participant à l'opération.

3. Dates

L'opération ticket d'or prend en compte toutes les commandes passées auprès des distributeurs agréés Jabra entre le 17 Avril et le 31 Mai 2018.

4. Limites de participation à l'opération

Offre limitée à 10 commandes maximum par revendeur (tous grossistes confondus), soit 10 chances de remporter un ticket d'or (même nom, même adresse, même RCS).

5. Remboursement

Remboursement des références Jabra Engage uniquement, limité à 2000 € HT sur l'ensemble de la commande selon catalogue en vigueur à la date d'ouverture du jeu. Demande de remboursement auprès de Jabra sur le numéro de téléphone indiqué sur le ticket d'or ou par email à marketing.fr@jabra.com. Remboursement par Jabra sous 20 jours ouvrés maximum, à réception des éléments demandés, à savoir, relevé d'identité bancaire, coordonnées de la société, n° de TVA intracommunautaire, numéro de ticket d'or et justificatif de la commande validée.

6. Réception de la tablette

Votre tablette de chocolat vous sera livrée soit avec la commande soit séparément dans un délai maximum de 10 jours ouvrés à partir de votre date de commande, selon les modalités choisies par votre distributeur. Jabra décline toute responsabilité en cas de retard de livraison dû, à la poste ou à un retard de transmission des informations concernant les commandes passées et adresses de livraison par ses distributeurs. Pour en savoir plus, veuillez contacter votre représentant Jabra ou votre distributeur.

7. Organisateur et réclamations

GN Audio France SA (désigné par Jabra), Omega Parc / Bâtiment 2 – 3 boulevard Jean Moulin – 78990 Elancourt. Jabra se réserve le droit de prolonger, modifier, écourter, ou même annuler cette offre sans que sa responsabilité envers les participants soit engagée. La direction commerciale Jabra se réserve le droit d'amender ou de modifier tout ou partie du présent règlement.

Pour toute question ou réclamation, veuillez-vous adresser à marketing.fr@jabra.com.

Règlement déposé auprès de la SELARL HELDT CLAISE LE MAREC, , Huissiers de Justice, 3 rue de l'Assemblée Nationale, BP 465, 78004 Versailles, mail : hy@orange.fr